DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

COMMISSION PERMANENTE

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
077-227700010-20210416-lmc100000021970-DE
Acte Certifié exécutoire
Envoi Préfecture : 20/04/2021
Réception Préfet : 20/04/2021
Publication RAAD : 20/04/2021

Séance du vendredi 16 avril 2021

DÉLIBÉRATION N° **CP-2021/04/16-1/05**

OBJET : Fonds d'Équipement Rural (FER).

Le Département a décidé de soutenir les communes rurales de moins de 2 000 habitants pour leur projet d'investissement dans le cadre du Fonds d'Equipement Rural. Pour la campagne 2020, 224 projets ont déjà été adoptés.
Les 13 derniers projets ont été jugés recevables au Comité de pilotage des procédures contractuelles du 3 février 2021. Le montant des subventions attribuées à ces projets est de 448 844,92 €.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 13 juillet 2018, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 4,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/16 en date du 14 juin 2019, relative à la modification du règlement et des conventions de réalisation du Fonds d'Équipement Rural,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/01 en date du 19 décembre 2019, approuvant le budget primitif 2020 relatif au Développement territorial,

VU la délibération du Conseil départemental n° 7/04 en date du 19 juin 2020, relative à la création d'un bonus pour le Fonds d'Équipement Rural 2020,

VU l'avis favorable du Comité de pilotage des procédures contractuelles en date du 3 février 2021,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention aux bénéficiaires désignés dans l'annexe n° 1 jointe à la présente délibération pour un montant total de 448 844,92 €.

Article 2 : de prélever ces crédits pour un montant de de 301 408,49 € sur l'action « Fonds d'Équipement Rural » - opération « Fonds d'Équipement Rural - DI 2020 » et pour un montant de 147 436,43 € sur l'action « Fonds d'Équipement Rural » - opération « Fonds d'Équipement Rural - DI 2021 ».

Article 3 : d'approuver les conventions correspondantes et d'autoriser le Président du Conseil départemental à les signer au nom du Département avec les bénéficiaires listés dans l'annexe n° 1.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (43) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
M. Arnaud de BELENET
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Isoline GARREAU MILLOT
Mme Julie GOBERT
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
M. Jérôme TISSERAND qui a donné pouvoir à Mme Sarah LACROIX
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (3) :

M. Pierre BACQUÉ
M. Bernard CORNEILLE
M. Vincent ÉBLÉ

Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne